

République Française

Département de la Vendée

Canton de SAINT HILAIRE DE RIEZ

Centre Intercommunal d'Actions Sociales

"PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE"

Siège: 4 rue du Soleil Levant CS 63669 85806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex

Effectif légal du Conseil d'administration: 29

Membres en exercice : 29

Membres présents : 21

# DELIBERATION DL CIAS 2023-1-03

Certifié exécutoire par le Président compte tenu de : - la transmission en Sous-Préfecture le : 1 3 FEV. 2023 - la publication le : 1 3 FEV. 2023

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du Centre Intercommunal d'Actions Sociales du "Pays de Saint Gilles Croix de Vie"

Séance du 7 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 7 février, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Actions Sociales du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, dûment convoqué le 31 janvier 2023, s'est réuni à 18h à la salle polyvalente à Saint Maixent sur Vie, sous la Vice-Présidence de Monsieur Jean SOYER.

Conseillers présents : Nicole ARCHAMBAUD, Maryse AUGUIN, Christine BERNARD, Béatrice BESSONNET, Séverine BESSONNET LE CLEC'H, Mylène BLANCHARD, François COURTIN, Christine CRESTOIS, Isabelle DURANTEAU, Thierry FAVREAU, Catherine GALAND, Marie-Renée GAZEAU, Muriel HABERT, Nadine LECART, Dominique MALARY, Françoise NINEUIL, Sabrina PROUTEAU, Christine ROBRIQUET, Dominique SIONNEAU, Jean SOYER, Jean-Michel VINTENAT.

Conseillers absents et excusés : Roselyne ARCHAMBAUD, Raphael CHAUSSIN, François BLANCHET, Guillaume BOSSARD, André COQUELIN, Céline DELOMME, Nelly HERROU, Denise RENAUD.

Pouvoirs: Raphaël CHAUSSIN à François COURTIN. François BLANCHET à Jean SOYER.

Marie-Renée GAZEAU est désignée secrétaire de séance.

Petite Enfance, Enfance, Parentalité: conclusion d'un marché pour l'hébergement, la maintenance et l'assistance d'un logiciel professionnel de gestion des services enfance

Centre Intercommunal d'Actions Sociales ZAE du Soleil Levant CS 63669 - Givrand 85806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex

Téléphone 02 51 55 55 55 Courriel cias@payssaintgilles.fr

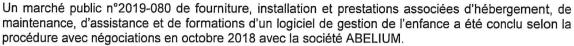


Envoyé en préfecture le 13/02/2023

Reçu en préfecture le 13/02/2023

Publié le 1 3 FEV. 2023

ID: 085-200061265-20230207-2023 1 03-DE



Ainsi, depuis janvier 2019, les services RPE, Crèches et ALSH utilisent le logiciel Domino développé par la société Abelium pour la gestion de leurs activités : réservation, facturation, règlements, Portail Famille, ...

Le logiciel donne satisfaction aux professionnels et aux usagers et le souhait est de continuer à travailler avec cet outil. Seul le titulaire ABELIUM étant en capacité d'assurer la maintenance et l'assistance du logiciel enfance DOMINO pour des motifs de droit de propriété intellectuelle, il convient de conclure un marché sans mise en concurrence préalable avec lui afin d'assurer la continuité de la maintenance du logiciel.

Comme le prévoit le Cahier des Clauses Administratives Particulières du marché 2019-080, il est proposé de conclure un marché sans publicité ni mise en concurrence préalable avec la société ABELIUM afin que les services petite enfance / enfance / parentalité du CIAS et les usagers de ces services puissent encore bénéficier de l'hébergement des données, de la maintenance du progiciel, de l'assistance aux utilisateurs et du fonctionnement du portail de réservation et de facturation.

Les conditions d'exécution du nouveau marché sont identiques à celles du marché conclu.

Le coût de la maintenance et de l'hébergement du progiciel Domino d'Abelium détaillé ci-dessous sera inscrit au budget prévisionnel 2023.

#### Partie marché ordinaire :

- FEV. 2023

1- Hébergement annuel du progiciel en € HT	3706.42 euros	
2- Maintenance annuelle du progiciel en € HT	3828.72 <b>euros</b> (inclus pointage et abonnement SMTP)	
3- Assistance annuelle du progiciel en € HT	670.33 euros (Assistance privilège)	
Montant total annuel (postes 1, 2 et 3) en € HT	8205.47 euros	
4- Hébergement ann uel du portail famille en € HT	516.64 euros	
5- Maintenance annuelle du portail famille en € HT	484.70 euros	
6- Assistance annuelle du portail famille en € HT	Inclus dans maintenance euros	
Montant total annuel (postes 4, 5 et 6) en € HT	1000.34 euros	
Montant total en € HT pour 1 an	9205.81 euros	
Montant total en € HT pour 4 ans	36 823.24 euros	
Montant de la TVA pour 4 ans ( à%)	7364.60 euros	
Montant TVA incluse pour 4 ans	44 187.84 euros	

## Prix unitaires contractuels:

Désignation	PU € HT	PU € TTC
Journée de formation à distance	550.00 (30)	550.00
Journée de formation sur site	790.00 303 373	790.00
Journée de développement	550.00	660.00

Est joint en annexe le <u>barème tarifaire des modules, des fonctionnalités, et des tarifs journaliers de ses personnels (chargé de projet, développement, etc.)</u> proposés par le titulaire à l'ensemble de sa clientèle.

La partie ordinaire de ce marché porte sur les prestations suivantes :

 Hébergement du progiciel enfance (base enfance et modules dédiés à la gestion des services petite enfance, ALSH, RPE et parentalité) avec fonctionnement sur PC et sur outils mobiles de type tablette pour le pointage des heures de présence des enfants,

Envoyé en préfecture le 13/02/2023

Reçu en préfecture le 13/02/2023

Publié le 1 3 FEV. 2023

ID: 085-200061265-20230207-2023\_1\_03-DE

 Maintenance préventive, évolutive et curative du progiciel enfance sur PC et sur outils mobiles de type tablette pour le pointage des heures de présence des enfants,

- Assistance à l'utilisation du progiciel
- Hébergement du portail famille
- Maintenance préventive, évolutive et curative du portail famille
- · Assistance à l'utilisation du portail famille

Et la partie accord cadre à bons de commande sur les prestations suivantes :

- Formation complémentaire (au coût journée de formation à distance et formation sur site précisé par le candidat dans son offre)
- Développement complémentaire (au coût journée précisé par le candidat dans son offre)
- Licence d'utilisation de modules complémentaires.

Il est proposé au Conseil d'Administration de se prononcer sur la conclusion de ce marché.

Le Conseil d'Administration,

Dûment convoqué,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L.2122-1 et R.2122-3, Vu le marché n°2018-080 « Fourniture d'un logiciel de gestion enfance / petite enfance / affaires scolaires et prestations associées » conclu avec la société Abelium,

Vu les crédits inscrits au Budget 2023,

Vu le rapport,

Considérant la nécessité de pouvoir continuer à disposer de la maintenance du progiciel Domino d'ABELIUM pour le fonctionnement des services de crèches, d'ALSH et de RPE,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

### **DECIDE:**

<u>Article 1</u>: d'approuver la conclusion d'un marché composite d'hébergement, de maintenance, d'assistance et prestations associées de formation et de mise en place de fonctionnalités complémentaires d'un logiciel de gestion de l'enfance avec une partie ordinaire d'un montant de 36 824,23 € HT et une partie accord cadre à bons de commande d'un montant maximum de 7 500 € HT avec la société Abelium ;

<u>Article 2</u> : d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le marché public et l'ensemble des pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré, Les jour, mois et an que dessus, Au registre sont les signatures, Pour copie conforme,

> Givrand, le 9 février 2023, Le Vice-Président du CIAS, Pays

Saint Cilles Croix de Via

Jean SOYER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et / ou notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : www.telerecours.fr.